

**Etaient présents**

M. Garcia, maire adjoint président de la commission éducation jeunesse  
Mme Joigneaux, conseillère déléguée aux écoles.  
Mme Rouzoul, directrice.

**Enseignants** : Mme Ruiz, Mme Gril, Mme Liquet, Mme Bonnet, Mme Charles, Mme Oms, Mme Gatel, Mme Herbera, M. Villa, Mme Castaing.

**Parents délégués** :

Mme Bacquié, directrice de l'ALAE.

**Invités excusés**

M. Perez, maire de Roquettes  
Mme Christophe , IEN.  
Mme Reynier, psychologue scolaire.

<b>Procès-verbal du Conseil d'Ecole du Jeudi 28 mars 2019</b>
---

**1-ALAE : Réponses aux questions des parents**

Depuis le 11 mars, un projet « Tranquille comme une grenouille » a débuté les lundis de 11h45 à 14h en 2 groupes. Les projets Carnaval et Fête de la Musique sont en cours.

**2-Présentation de la demande de budget**

**BUDGET FONCTIONNEMENT:**

- Budget fournitures scolaires : Demande de 32€/élève
- Budget bibliothèque de classe ou abonnement : 50€/classe
- Budget Pharmacie : 150€

**BUDGET TRANSPORTS :**

- Transport piscine (88€ par séance pour 2 classes): 2 classes de CE1 feront 9 séances ; les 2 classes de CM2 feront 9 séances.
- Transport pour sorties pédagogiques : 10€/élève.
- Transport des CM2 au collège pour la liaison Ecole-Collège : 2 classes de CM2 3 séances (env. 100€ x 3).
- Transport exceptionnel classe découverte : En fonction des possibilités de la mairie.  
( env. 2000€)

**BUDGET INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS et TRAVAUX**

- Renouveler le mobilier de classe régulièrement : Mettre des embouts anti-bruit aux chaises des élèves.
- 2 Tableaux blancs
- 3 Prises switch internet Enceintes multimédia
- Un chariot de transport
- Poursuite de l'installation de la climatisation.

**BUDGET INVESTISSEMENT INFORMATIQUE**

- Installation d'un relais Wifi pour permettre aux classes de Mmes Castaing, Liquet et Rouzoul d'avoir le Wifi
- Installation d'un rail de 6X2 prises électriques supplémentaires pour alimenter les ordinateurs qui sont dans les armoires.

Le budget sera voté le 12 avril 2019 mais l'ensemble est accordé. Une seule classe se verra attribuer une climatisation.

**3-Projet d'école et de classes :**

**-Poursuite de scolarité en 6 ème :**

Les élèves de CM2 peuvent suivre leur scolarité en 6ème ordinaire en milieu public ou privé, ou dans un collège qui présente une option particulière ou en Pré-Orientation 6 ème SEGPA.

Les dossiers de demande de Pré-Orientation SEGPA devaient être déposés à l'inspection pendant les vacances scolaires.

La procédure d'affectation des collèges est en cours : Le volet 1 permet aux familles de valider l'adresse de résidence de l'enfant à la rentrée prochaine. Le volet 2 indique le collège de secteur où l'enfant sera inscrit. Une procédure de dérogation peut être demandée.

### **-Notification de poursuite de scolarité :**

Le conseil des maitres se réunira le jeudi 11 avril pour donner son avis sur la poursuite de la scolarité qui sera valider ou non par les familles. Le conseil des maitres du 9 mai validera une décision qui pourra être contestée par la famille.

Une réunion Groupe Poursuite de Scolarité est prévue le 16 avril à l'inspection pour présenter et évaluer les cas de maintien.

### **-Les projets communs :**

Le Grand Jeu le vendredi 28 juin

Engagement solidaire : récolte de fourniture scolaire pour les « Restaurants du cœur » de Portet-Garonne en mai.

### **-Les projets de classe :**

Sorties à la journée ou demi-journée:

CP « Clairière aux insectes » en juin

CE1 « Museum d'Histoire Naturelle »

CE2 « Les Forges de Pyrène »

Cycle piscine :

2 classes de CE1, les lundis de 14h50 à 15h30

2 classes de CM2, les vendredis de 14h50 à 15h30

1 classe de CM1/CM2, les vendredis de 14h10 à 14h50

Cycle vélo : pour les CE1 et CM2 en collaboration avec le Club Vélo de Roquettes, en fonction de l'avancée de la validation des dossiers administratifs.

Classe Théâtre : les CM2 envisagent une classe Théâtre pour la semaine du 15 au 19 avril mais l'aspect administratif n'est toujours pas réglé.

Liaison CM2/6ème : Projet de course

Les enseignants relèvent des difficultés de plus en plus grandes à monter des projets même pour le savoir nager et la pratique du vélo.

## **5-Questions des parents**

### **-Justification des absences des élèves :**

**Je rappelle que la fréquentation régulière de l'école est obligatoire et que les élèves ont des droits notamment celui de pouvoir bénéficier d'une scolarité complète.**

**Au-delà de 4 demi-journées d'absences, la directrice peut enclencher un dossier d'absentéisme quelles qu'en soient les raisons. Le médecin scolaire pourra rencontrer l'élève.**

Notre référence est Le règlement Type Départemental dans le chapitre « Prévention et traitement de l'Absentéisme » (pages 12 à 14).

### **Motifs d'absences justifiés :**

#### **1-Il n'y a que 4 motifs d'absences réputés légitimes :**

-La maladie de l'enfant

-Réunion Solennelle de famille

-Difficulté accidentelle des communications

-Absence temporaire des représentants légaux si les enfants les suivent

## **2-Sur autorisation de la directrice, des absences pour soins peuvent être accordées.**

Nous sommes de plus en plus face à des parents qui s'octroient le droit de ne pas mettre leur enfant à l'école notamment pour des semaines de vacances sur le temps scolaire.

### **Justificatifs :**

Les familles doivent en informer l'école via **le répondeur** de l'école ou par **un mot dans le cahier**.

A part pour une maladie contagieuse où un certificat médical est nécessaire, il n'y a pas de justificatif à donner.

Si absences trop régulières (par exemple, le mercredi matin ou les lundis, vendredis), la directrice peut proposer un rendez-vous aux familles pour trouver une solution. L'inspection académique, le médecin scolaire et le Rectorat sont ensuite informés.

**-Utilisation de Beneylu et du Blog :** absence des élèves, absence des enseignants, devoirs

Les absences des élèves sont à justifier sur le répondeur ou sur le cahier de liaison.

Les remplacements des enseignants ne peuvent être notés dans Beneylu ou sur le blog.

Les devoirs : Sont notés dans l'agenda. Certains enseignants les notent sur le blog.

Si un élève est absent, ses parents peuvent récupérer les devoirs et ses affaires via ses camarades. Cette précision peut être laissée sur le répondeur ou plus simplement dite à l'enseignant par le camarade ou la fratrie.

### **-Cycle Savoir Nager et Vélo :**

Pour les CM2, le cycle piscine sera bien effectué. Tous les documents sont signés par Mme Christophe, IEN.

Pour les CE1, les documents piscine ne sont pas signés.

Le projet vélo n'est pas encore validé par l'inspection ni pour les CE1 ni pour les CM2.

### **-Remplacement de la directrice - Remerciements de l'équipe enseignante :**

Nous avons été très sensibles au soutien des parents lors du non remplacement des enseignants absents. C'est en effet, une situation très difficile pour les élèves, pour l'équipe et pour les enseignants absents. Concernant l'absence de la directrice et donc la gestion de l'école, cette-ci est remplacée par une adjointe qui ne bénéficie pas des jours de décharge. Ne sont donc assurées que les tâches essentielles (sécurité des élèves et documents administratifs les plus importants pour la scolarité des élèves). Les collègues prennent aussi en charge de multiples tâches.

Il est à noter que l'équipe de circonscription fait le maximum pour nous remplacer.

### **-Demande de service civique :**

Il y a 4 ans, l'école bénéficiait d'une personne qui s'occupait des tâches administratives de base, faisait entrer et sortir les élèves qui quittent l'école sur le temps scolaire (les malades par exemple), téléphonait aux parents dont l'enfant est absent. Le travail effectué par l'aide à la direction repose maintenant sur la directrice et ses collègues. Chaque jour, plus de 30 mails arrivent à l'école. De 1 à 7 élèves par demi-journée quittent et/ou reviennent à l'école (pour effectuer des soins). Une personne dédiée à ce type de tâche manque cruellement dans une grande école comme la nôtre.

La mairie ne peut pas proposer de personnel.

L'école va refaire une demande de service civique pour assurer ce type de tâche. Une première demande n'avait rien donné. La mairie soutiendra ce projet.

L'ordre du jour ayant été intégralement débattu, le Conseil d'Ecole est clôturé.

Signatures des secrétaires

Mmes Liquet et Charles

Signature de la directrice

Mme Rouzoul

